

DECISION N°23/2026

ADOPTION DU PROCES-VERBAL DU BUREAU DU 21 MAI 2026

Séance du 15 septembre 2026

Le Bureau du Syndicat mixte d'aménagement et de gestion du Parc naturel régional Oise - Pays de France, légalement convoqué le 24 juillet 2026, s'est assemblé à la Maison du Parc, à Orry-la-Ville sous la Présidence de Monsieur Patrice MARCHAND, Président.

NOMBRE DE DELEGUES

en exercice : 29

présents : 18

votants : 20

Date de convocation :
24 juillet 2026

Etaient présents : Manoëlle MARTIN, Corry NEAU, Anthony ARCIERO, Patrice MARCHAND, Daniel DRAY, Cécile HERBET, François DROUIN, Patrice URVOY, Françoise BALOSSIER, Vincent DESBOIS, Valérie CARON, Didier DAGONET, Corinne TANGE, Didier WROBLEWSKI, Sylvie BOCOBZA, Jean-Claude TURBAN.

En visio : Martine BORGGOO, Jean-Paul DOUET.

Avaient donné pouvoir : Stéphanie VON EUW à Manoëlle MARTIN, Gilles SELLIER à Corry NEAU.

Etaient absents : François DESHAYES, Guy HARLE D'OPHOVE, Nathalie LEBAS, Gil METTAI, Jean-François RENARD, Thibault HUMBERT, Benjamin CHKROUN, Nicole COLIN, Véronique MAGNIER.

Assistaient également : Céline CAUDRON, Maire de PRESLES, Claire GOUDOUR, Chargée de mission Urbanisme au Parc naturel régional, Marie STURMA, Chargée de mission Agriculture au Parc naturel régional, Pascale OLIVAS, Chargée de mission environnement au Parc naturel régional, Sylvie CAPRON, Directrice du Parc naturel régional Oise-Pays de France.

Monsieur MARCHAND propose d'adopter le procès-verbal du Bureau du 21 mai 2026.

Le Bureau, à l'unanimité,

- ADOPTE le procès-verbal de la réunion de Bureau du 21 mai 2026

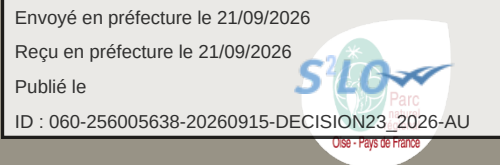
Pour copie conforme.
Le Président,



Patrice MARCHAND

Procès-verbal du Bureau

Séance du 21 mai 2026



L'an deux mille vingt-six, le vingt et un mai s'est réuni, à la salle des fêtes de La Chapelle-en-Serval, le Bureau du Syndicat mixte d'aménagement et de gestion du Parc naturel régional Oise - Pays de France dûment convoqué le 28 avril 2026, sous la présidence de Monsieur Patrice URVOY, doyen d'âge.

Nombre de membres en exercice	29
Nombre de membres présents	16
Nombre de pouvoirs	7

Etaient présents : Jean-François RENARD, Corry NEAU, Anthony ARCIERO, Jean-Claude TURBAN, Corinne TANGE, Dider DAGONET, Cécile HERBET, Vincent DESBOIS, Patrice MARCHAND, Françoise BALOSSIER, Véronique MAGNIER, Daniel DRAY, Jean-Paul DOUET, Patrice URVOY, François DROUIN, Didier WROMBLESKI.

Avaient donné pouvoir : Stéphanie VON EUW à Jean-François RENARD, Manoëlle MARTIN à Jean-François RENARD, Martine BORGEO à Corry NEAU, Nicole COLIN à Corry NEAU, Gilles SELLIER à Corry NEAU, Valérie CARON à Patrice URVOY, Sylvie BOCOBZA à Patrice MARCHAND.

Etaient absents : Guy HARLE D'OPHOVE, François DESHAYES, Nathalie LEBAS, Gil METTAI, Thibault HUMBERT, Benjamin CHKROUN.

Assistaient également : Sylvie CAPRON, Directrice du Parc naturel régional Oise-Pays de France.

Monsieur Patrice URVOY, délégué de MONTEPILLOY et doyen de l'assemblée ouvre la séance en donnant lecture des pouvoirs.

ELECTION DU PRESIDENT

Monsieur URVOY demande qui est candidat.

Monsieur MARCHAND se déclare candidat.

Monsieur URVOY demande s'il y a d'autre candidat.

Constatant qu'il n'y a pas d'autre candidat, il demande si l'élection peut se faire à main levée.

Personne ne demandant un vote à bulletin secret, le vote a lieu à main levée.

Résultats :

Pour : 22 voix
Abstentions : 0
Contre : 0

Monsieur Patrice MARCHAND est élu Président.

Ayant été élu Président, Monsieur MARCHAND reprend la présidence de la séance.

ELECTION DES VICE-PRESIDENTS REPRESENTANT LES COMMUNES

Monsieur MARCHAND propose la candidature de Monsieur Daniel DRAY pour les communes de l'Oise et de Monsieur Didier DAGONET pour les communes du Val d'Oise.

Constatant qu'il n'y a pas d'autre candidat, Monsieur MARCHAND demande si l'élection peut se faire à main levée.

Personne n'exprimant d'objection, à main levée, à l'unanimité, Monsieur Daniel DRAY et Monsieur Didier DAGONET sont élus Vice-présidents.

VICE-PRESIDENT REPRESENTANT LE DEPARTEMENT DU VAL D'OISE

Monsieur MARCHAND rapporte que Monsieur Patrice ROBIN, jusqu'à présent Conseiller départemental représentant le Val d'Oise et Vice-Président du Parc naturel régional a démissionné et que Monsieur Anthony ARCIERO a été nommé par le Conseil départemental, délégué du Parc naturel régional.

Il précise que les statuts du Parc naturel régional stipulent qu'une des vice-présidences du Parc naturel régional doit revenir à un Conseiller départemental du Val d'Oise.

Observant que Monsieur ARCIERO est le seul représentant du Département du Val d'Oise, il propose que le Bureau prenne formellement acte que Monsieur ARCIERO est Vice-Président du Parc naturel régional

A l'unanimité, les membres du Bureau valident cette proposition.

Le Président de séance

A blue ink signature, likely of Patrice URVOY, is written over a faint, light blue diagonal line that spans the width of the signature box.

Patrice URVOY